

**Arrêté 2024-PG-002**  
**Concours externe, interne et troisième concours**  
**d'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE**  
**spécialité « ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS » - session 2024**  
**Liste des admis à concourir**

Pôle Accompagnement vers l'emploi territorial

Le Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir,

Vu le Code Général de la Fonction publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté,

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1<sup>re</sup> classe,

Vu l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant la liste des options,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations des règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

Vu la convention relative à l'organisation des concours et examens communs entre les centres de gestion des régions Ile-de-France et Centre-Val-de-Loire,

Vu le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir,

Vu l'arrêté 2023-PG-049 portant ouverture des concours externe, interne et troisième concours d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, spécialité « espaces naturels, espaces verts », session 2024 en date du 12 avril 2023,

Considérant que les dossiers d'inscription ont été reçus jusqu'au jeudi 06 juillet 2023, le cachet de la poste faisant foi,

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des admis à concourir à la session 2024 des concours externe, interne et troisième concours d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, spécialité « espaces naturels, espaces verts », est jointe en annexe au présent arrêté.

**Article 2** : Chaque candidat recevra une convocation individuelle.

**Article 3** : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet d'Eure et Loir et affiché dans les locaux du Centre de Gestion. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'ORLEANS dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Luisant, le 5 janvier 2024

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le : 11/01/24  
et de la publication le : 16/01/24  
Par délégation,  
La directrice générale des services,



Céline ROUSSET



Le Président,

Bertrand MASSOT

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR**

**Concours d'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE**

Spécialité « Espaces naturels, espaces verts »

Option : Employé polyvalent des espaces verts et naturels

**Session 2024**

**EXTERNES**

N° DOSSIER	NOM	Prénom	Obs.
23858	BELHOMME-RICOJS	Kévin	
23890	BELLOCQ	Ludovic	
23871	BETOURNE	Alan	
23951	BOURDIN	Julian	*
23883	CASTROT	Hazaël	
23857	CHARASSE	Aline	
23829	COISPINE	Daphné	
23981	DIOT	Siegfried	
23963	DURINDEL	Anthony	
23906	FONTENOY	Maxime	*
23913	FOURRET	Valentin	
23876	FRENEHARD	Arnaud	
23875	GAFFÉ	Maxence	
23837	HAVELETTE	Christophe	
23933	LAUCCI	Corentin	
23938	LAULÉ	Roland	
23937	LESUEUR	Mathilde	
23850	PAILLARD	Nicolas	
23886	VIAUVY	Antoine	

(\*) sous réserve d'avoir complété le dossier avant la première épreuve

Nombre de candidats admis à concourir : 19

**INTERNES**

N° DOSSIER	NOM	Prénom	Obs.
23930	ABBE	Nicolas	
23882	BARDU	Benoît	
23862	BEENEN	Jason	
23928	BENON	Patrick	
23942	BERGEAULT	Angèle	
23879	BERTHE	Thomas	
23860	BIZIEUX	Arnaud	
23934	BLAVETTE	Joachim	
23976	BOISSÉ	Arnaud	
23988	BOSCH	Cyril	
23986	BOUHIER	William	

N° DOSSIER	NOM	Prénom	Obs.
23885	BOULANDET	Aline	
23944	CARPENTIER	Jonathan	
23870	CHAMPIAU	Aymeric	
23900	CHESNEAU	Céline	
23833	CLERC	David	
23832	COALLIER	Thibault	
23971	DAMIANO	Lucas	
23935	DAUCHY	Emilien	
23974	DAVID	Alexis	
23863	DEBRAY	Thomas	
23887	DUBOIS	Jessica	
23943	DUMAISNIL	Julie	
23899	DURELLE	Quentin	
23841	DUVAL	Thomas	
23960	GAMARD	Victor-Marie	
23975	GARCIA	Noelia	
23856	GIRAULT	Dylan	
23898	GOUDINOUX	Teddy	
23979	GOURDET	Nicolas	
23881	GRAVELOT	Esselin Joël	
23972	GROULT	Kévin	
23952	GUERINEAU	Benjamin	
23846	HEBERT	Jonathan	
23902	HERSANT	Florent	
23993	JACQUOT	Franck	
23859	JAMAIN	Julien	
23996	JARDIN	Damien	
23939	LAPASIN	Mickaël	
23922	LEFKIR	Jean Pierre	
23901	LEVEQUE	Ludovic	
23982	LIQUEUR	Valentin	
23907	LUCE	Yoan	
23973	MASSON	Paul	*
23843	MAZOYER	Jean	
23924	MERIE	Stéphane	
23991	MERTENS	Simon	
23983	MICHEL	Juliette	*
23936	MINIERE	Florian	
23970	PIERRE	Thibault	
23914	PRUDHOMME	Grégory	
23920	PRUVOT	Jason	
23953	RETHORE	Antoine	*
23880	SCHINDLER	Emilie	
23929	SEILLERY	Rémi	
23961	SERGENT	Christopher	
23964	SERTIER	Rémi	
23864	TEISSIER	Romain	
23861	THOURY	Bruno	
23925	TIJJINI	Mickaël	

N° DOSSIER	NOM	Prénom	Obs.
23978	TOUIL	Alexis	*
23947	VANNIER	Allan	
23980	VASSEL	Jordan	*
23987	VAUTRAIN	Audrey	
23842	VENANT	Christopher	
23911	VERRONNEAU	Jonathan	
23927	VESSELLE	Paul	

(\*) sous réserve d'avoir complété le dossier avant la première épreuve

Nombre de candidats admis à concourir : **67**

### 3<sup>e</sup> CONCOURS

N° DOSSIER	NOM	Prénom	Obs.
23912	BERRUE	Nicolas	
23909	BESSON	Cyril	
23977	BOURDIN	Julian	*
23941	HOUDIN	David	
23949	MOZET	Matthieu	

(\*) sous réserve d'avoir complété le dossier avant la première épreuve

Nombre de candidats admis à concourir : **5**

Nombre total de candidats admis à concourir : **91**

Envoyé en préfecture le 11/01/2024

Reçu en préfecture le 11/01/2024

Publié le



ID : 028-282800374-20240105-2024\_PG\_002-AR